

9. D.

000115

AFFAIRE N° 52/2 : AUGMENTATION DE L'EFFECTIF DU SERVICE "TRAITEMENT DE L'INFORMATION".

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin de permettre une exploitation plus rationnelle des applications automatisées de la Mairie, je vous demanderai de bien vouloir augmenter l'effectif du Service "Traitement de l'information" de :

- 2 postes d'Agent d'exploitation sur ordinateur (assimilé à la fonction d'Agent principal).

LE MAIRE - Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 29. Avril. 1983